

# COMMUNIQUÉ

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **La Villa des Sables à Saguenay, arrondissement de Jonquière, reçoit la certification Novoclimat de l'Agence de l'efficacité énergétique**

**Québec, le 10 octobre 2006.** – C'est avec plaisir que l'Agence de l'efficacité énergétique a décerné, le 31 mai 2006, la certification Novoclimat à la Villa des Sables située dans l'arrondissement de Jonquière à Saguenay. Une plaque commémorative est d'ailleurs officiellement remise aujourd'hui en présence des représentants de l'Agence.

La Villa des Sables, qui compte 104 appartements pour personnes retraitées, est le plus important projet immobilier du genre à recevoir la certification Novoclimat dans la région. Le promoteur et constructeur de la Villa des Sables, M. Cajetan Bouchard, a souscrit au concept parce qu'il voulait offrir à sa clientèle des logis de très grande qualité procurant un confort exceptionnel. La certification Novoclimat comporte de nombreux avantages, tant pour le promoteur que pour le consommateur. Les exigences techniques strictes du concept garantissent un immeuble doté d'une bonne étanchéité et d'une qualité de l'air supérieure grâce à un système de ventilation composé d'un ventilateur récupérateur de chaleur efficace. De plus, les professionnels de l'Agence de l'efficacité énergétique ont offert leur soutien lors de la construction, ce qui a permis à M. Bouchard d'être conforme aux exigences du concept. La qualité de bâtiment qui en résulte permet de réaliser des économies sur la facture de chauffage.

C'est avec fierté que l'Agence de l'efficacité énergétique compte la Villa des Sables parmi les projets de plus en plus nombreux dans la région du Saguenay. Cette initiative démontre l'intérêt du promoteur, M. Cajetan Bouchard, pour le développement durable et sa préoccupation de poursuivre une démarche visant à économiser l'énergie.

### **Novoclimat : confort, santé, économies**

Développé en 1999 par l'Agence de l'efficacité énergétique, le concept Novoclimat, instauré dans une perspective d'économie d'énergie et de développement durable, s'adresse aussi, depuis 2004, aux promoteurs d'immeubles d'habitation de sept étages et moins.

En effet, les immeubles certifiés Novoclimat contribuent à économiser en moyenne et de façon récurrente 20 % sur les coûts d'énergie des occupants, tout en leur offrant un confort accru et une meilleure qualité de l'air intérieur. D'ailleurs, la demande des consommateurs pour ce type d'habitation est en croissance constante.

Les promoteurs et les entrepreneurs bénéficient sans frais d'un soutien technique personnalisé dès la préparation des plans et devis, en passant par le suivi de chantier et l'inspection des bâtiments, jusqu'à leur certification par l'Agence de l'efficacité énergétique. Pour leur part, Hydro-Québec et le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro appuient le concept Novoclimat en accordant aux promoteurs une aide financière selon la source d'énergie principale de l'immeuble.

Depuis la mise sur pied de Novoclimat, de plus en plus de promoteurs immobiliers adhèrent au concept, ce qui démontre bien une préoccupation environnementale croissante du milieu de la construction et un souci d'offrir des logements plus confortables aux occupants.

